

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 25

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Action "Accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant des problématiques de santé" : Convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Commune de Port de Bouc.

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376**

PRESENTATION

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du Revenu Solidarité Active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi aux résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville de Port de Bouc.

L'action relève de l'accompagnement social.

Il s'agit d'un renouvellement d'action.

OBJET DU RAPPORT

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville de Port de Bouc propose l'action «**Accompagnement des Bénéficiaires du RSA (BRSA) ayant des problématiques de santé**» en faveur de 12 BRSA sur les territoires d'Istres / Martigues / Marignane / Vitrolles.

Il s'agit d'une action d'insertion sociale, qui s'adresse à un public croissant et fortement éloigné d'une démarche d'employabilité.

Le programme, adapté au rythme de chaque participant, vise à terme l'acquisition d'une confiance en soi et en autrui, au sein d'un environnement sécurisant.

L'action se déroule à partir de 2 interventions complémentaires :

- **L'accueil individuel (1 fois par mois)** vise à identifier les difficultés du participant et à définir les actions à mettre en place afin de faciliter sa prise d'autonomie croissante et sa réinsertion sociale, médicale et/ou professionnelle. Un livret établi dès l'entrée du stage identifie les freins et valorise les avancées tout au long du parcours du participant.
Les apprentissages de base tels que l'hygiène, les codes sociaux et les savoir-être sont à nouveau dispensés engendrant progressivement une sortie de l'isolement et un réapprentissage du « vivre en société ».
Ces entretiens individuels constituent des moments concertés de recherche de solutions et des temps avérés de reconstruction de la personnalité. Ils permettent le cas échéant, l'évolution vers une insertion sociale voire professionnelle (orientation en cours ou en fin de programme).
- **L'intervention collective (1/2 journée par semaine)** se concrétise sous la forme d'un groupe de paroles. Le groupe tend à rompre l'isolement du bénéficiaire du RSA en l'aidant à retrouver une identité propre, en l'accompagnant vers

l'autonomie en développant sa capacité d'intégration au sein du groupe tout en concrétisant son parcours d'insertion.

Les objectifs de cette action consistent en :

- la valorisation de l'image de soi et de la confiance en soi ;
- la redynamisation personnelle ;
- l'amélioration de l'expression et de la communication ;
- la participation à des actions de prévention ;
- l'orientation vers des prises en charge spécialisées.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'activité de l'action 07/03/2016 au 06/03/2017:

- 1 BRSA a été orienté vers un suivi éducatif et orienté vers le soin ;
- 4 BRSA ont démarré un suivi thérapeutique ;
- 1 BRSA a quitté le groupe du fait d'un mal être social ;
- 2 BRSA sont suivies pour des pathologies identifiées ;
- 1 BRSA accepte de l'aide extérieure.

Bilan intermédiaire de l'activité de l'action 07/03/2017 au 15/05/2017 :

18 personnes ont intégré l'action, dont 13 BRSA, 3 bénéficiaires de l'AAH et 2 retraités.

Le nombre de personnes orientées et qui ont été intégrées est en augmentation par rapport aux années précédentes. Il est difficile de faire un état des lieux des bénéfices de l'action à ce stade car le bilan intermédiaire couvre moins d'un trimestre.

En conséquence les résultats de l'action sont encourageants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/10/2017 au 30/09/2018 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

PROPOSITIONS ET FINANCEMENT

Il est proposé de financer l'action à hauteur de **3.000,00 €** selon la proposition énoncée dans le tableau ci-dessous :

<p>Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Port-de-Bouc</p> <p><u>Statut</u> : organisme</p> <p><u>Adresse siège social</u> : Maison des Services au Public Rue Charles Nédélec 13110 Port-de-Bouc</p> <p><u>Nom du Président</u> : Mme Patricia FERNANDEZ-PEDINELLI</p> <p><u>Nom du correspondant</u> : Mme Audrey DATTY</p>	<p>«Accompagnement des Bénéficiaires du RSA (BRSA) ayant des problématiques de santé»</p> <p>du 01/10/2017 au 30/09/2018</p> <p>Pôle 9 (Istres/ Martigues/ Marignane/ Vitrolles)</p>	<p>12 BRSA</p>	<p><u>Montant total de l'action</u> 15.513,00 €</p> <p><u>Montant accordé Année 2016</u> 3.000,00 €</p> <p><u>Montant proposé Année 2017</u> 3.000,00 €</p> <p><u>Cofinancements</u> : -Politique de la ville : 5.000,00 € -ARS : 4.000,00 € -Ville : 3.513,00 €</p> <p>Pas d'autofinancement</p>	<p>2017.7/78</p> <p>Pas de GSU</p> <p>CTD du 07/07/2017</p> <p>Renouvellement de la convention 2016-2017</p>
--	--	-----------------------	--	--

CONCLUSION

Cette dépense d'un montant total de 3.000,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL